

Date d'envoi de la convocation : 21 Mars 2017
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 71
Nombre de Procurations : 10
Nombre de Votants : 81
Date d'affichage du compte rendu : 3 Avril 2017
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :

3 Avril 2017

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT.

Présents : *Titulaires :*

Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, Philippe ROUX, Jean-Benoît VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Michèle RODIER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Patricia RACKLEY, Sandrine ARRAULT, M. Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Jérôme FLACHE, Chantal MITANCHEY, Jean CHEVASSUT, Gérard GREFFE, Serge GRAPPIN, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY.

Suppléants :

M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY),
Mme Danièle ALBERTINI (Suppléante de Ste MARIE-la-BLANCHE).

Délégués ayant donné procuration :

M. Raphaël BOUILLET à Mme Danièle JONDOT-PAYMAL,
Mme Anne CAILLAUD à Mme Marie-France BRAVARD,
M. Frédéric CANCEL à M. Jean-François CHAMPION,
Mme Carole CHATEAU à M. Xavier COSTE,
Mme Estelle BERNARD-BRUNAUD à M. Michel PICARD,
Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Patrick FERRANDO,
Mme Céline DANCER à Mme Sandrine ARRAULT,
M. Marc DENIZOT à Mme Patricia RACKLEY,
Mme Claude CORON à M. Jérôme FLACHE,
M. Guillaume d'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés :

Mme Justine MONNOT, M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU, Mme Carla VIAL, M. Christophe MONNOT, M. Jean-Marc PRENEY, M. Thierry LAINE, M. Christian POULLEAU, M. Philippe CESNE, M. Jacques FROTEY, M. Bernard NONCIAUX, M. Gérard PRUDHON, M. Claude MOISSENET.

Secrétaire de séance : M. Alexis FAIVRE.

TARIF DES EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Sur proposition de M. CHAMPION, rapporteur,

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- adopte la grille tarifaire dans les conditions récapitulées en annexe à la présente délibération,
- note que ces tarifs sont applicables pour l'année scolaire 2017-2018.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Jean-François PONS



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

TARIFS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

FORUM DES SPORTS - BEAUNE	DUREE DE LOCATION				
	HEURE	Journée Partielle (5h à 8h d'occupation)	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle omnisports	23,50 €	94,00 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Mur d'Escalade	45,00 €	180,00 €	280,00 €	750,00 €	1 500,00 €
Salle pluridisciplinaire	13,50 €	50,00 €	75,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de gymnastique	13,50 €	50,00 €	75,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de boxe	13,50 €	50,00 €	75,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de karaté	13,50 €	50,00 €	75,00 €	210,00 €	425,00 €
Dojo	13,50 €	50,00 €	75,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de réunion	9,50 €	45,00 €	90,00 €	267,00 €	550,00 €
Espace buvette	9,50 €	45,00 €	90,00 €	267,00 €	550,00 €
Plateau ext d'évolution	10,00 €	40,00 €	80,00 €	200,00 €	400,00 €
Vidéo projecteur (ordinateur fourni)	10,00 €	60,00 €	150,00 €	450,00 €	900,00 €
Sonorisation	5,00 €	30,00 €	75,00 €	225,00 €	450,00 €
Forfait Accès Site		25,00 €	40,00 €	100,00 €	210,00 €

CS MICHEL BON - BEAUNE	DUREE DE LOCATION				
	HEURE	Journée Partielle (5h à 8h d'occupation)	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle omnisports	23,50 €	94,00 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Salle de lutte	13,50 €	50,00 €	75,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de Gymnastique	13,50 €	50,00 €	75,00 €	210,00 €	425,00 €
Plateau ext d'évolution	10,00 €	30,00 €	50,00 €	150,00 €	300,00 €
Sonorisation	5,00 €	30,00 €	75,00 €	225,00 €	450,00 €
Forfait Accès Site		25,00 €	40,00 €	100,00 €	210,00 €

CS JEAN DESANGLE - BEAUNE	DUREE DE LOCATION				
	HEURE	Journée Partielle (5h à 8h d'occupation)	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle Omnisports	23,50 €	94,00 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Salle de gymnastique	13,50 €	50,00 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Salle de combat	13,50 €	50,00 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Terrain de football	10,00 €	60,00 €	120,00 €	240,00 €	600,00 €
Stade athlétisme	10,00 €	60,00 €	120,00 €	240,00 €	600,00 €
Stade Guigone de Salins	10,00 €	68,00 €	125,00 €	250,00 €	625,00 €
Forfait Accès Site		25,00 €	40,00 €	100,00 €	210,00 €

CS SAINT NICOLAS - MEURSAULT	DUREE DE LOCATION				
	HEURE	Journée Partielle (5h à 8h d'occupation)	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle omnisports	23,50 €	94,00 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Salle de gymnastique	13,50 €	50,00 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Salle de tir à l'arc	13,50 €	50,00 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Terrain foot Stabilisé	10,00 €	50,00 €	87,00 €	240,00 €	480,00 €
Terrain foot Honneur	45,00 €	250,00 €	500,00 €	1 000,00 €	2 250,00 €
Terrain foot Annexe	10,00 €	60,00 €	120,00 €	240,00 €	600,00 €
Terrain de tennis	10,00 €	30,00 €	60,00 €	120,00 €	300,00 €
Salle de réunion	9,50 €	45,00 €	90,00 €	267,00 €	450,00 €
Espace cafétéria	9,50 €	45,00 €	90,00 €	267,00 €	450,00 €
Espace restauration	12,50 €	65,00 €	110,00 €	330,00 €	450,00 €
Sonorisation	5,00 €	30,00 €	75,00 €	225,00 €	450,00 €
Forfait Accès Site		25,00 €	40,00 €	100,00 €	210,00 €

CS JEAN MARC BOIVIN - NOLAY	DUREE DE LOCATION				
	HEURE	Journée Partielle (5h à 8h d'occupation)	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle omnisports	23,50 €	70,00 €	110,00 €	285,00 €	550,00 €
Terrain de football	10,00 €	40,00 €	80,00 €	200,00 €	400,00 €
Forfait Accès Site		15,00 €	25,00 €	60,00 €	130,00 €

Tarification des prestations d'Eclairage :

w Supplément éclairage nocturne : 80 €

Tarification des prestations de nettoyage :

w Nettoyage de la salle omnisports : 60 €

w Nettoyage des vestiaires ou des communs : 30 €

Tarification pour la mise à disposition d'une protection pour les sols sportifs au m² :

w Moquette : 0,25€ / m²

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération Conseil Communautaire du 27/03/2017 : Tarifs des Equipements sportifs

Date de transmission de l'acte : 03/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 03/04/2017

Numéro de l'acte : 17-455 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 021-200006682-20170327-17-455-DE

Date de décision : 27/03/2017

Acte transmis par : Christine BOULIGAUD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires